

ÉPARGNE RETRAITE ET CAPITALISATION : LE TRIPLE PIÈGE POUR LES SALARIÉS QUALIFIÉS

La grande arnaque des fonds de pension

En plein «conclave» sur les retraites, le Medef et le gouvernement proposent un marché de dupes aux Ingénieurs, Cadres et Techniciens : accepter une baisse programmée de nos pensions par répartition, en échange d'un système d'épargne retraite calqué sur le modèle américain. Cette proposition, présentée comme une solution miracle pour compenser la baisse programmée et orchestrée de nos pensions par répartition, constitue en réalité un triple piège dont les conséquences seraient désastreuses.

La baisse programmée de nos pensions publiques

Les chiffres sont alarmants et parlent d'eux-mêmes : au début des années 1980, un cadre moyen partait en retraite avec 72% nets de son salaire pour 37,5 annuités. Aujourd'hui, selon les projections de l'AGIRC-ARRCO (DT 2021-87), un cadre moyen né en 1996 partira, à réglementation inchangée, avec seulement 51,4% nets de son dernier salaire après 43 années de travail. Si nous en restons là ce serait une chute vertigineuse de plus de 20 points qui s'annonce !

Face à ce constat, gouvernement et patronat nous proposent que nous compensions cette baisse par de l'épargne individuelle. Une très mauvaise solution qui cache un triple piège mortel.

Premier piège : aucune garantie de restitution

Les dispositifs d'épargne retraite relevant de l'article 83 du Code général des impôts fonctionnent « à cotisations définies ». Ce jargon technique masque une réalité brutale : vous avez l'obligation de verser une partie de votre salaire mensuel, mais en contrepartie, l'assureur ou le gestionnaire n'a, lui, AUCUNE OBLIGATION, pas même celle de vous restituer le capital épargné ! Tout dépend de la volatilité des marchés financiers, sans aucun recours juridique possible.

En résumé, vous prenez tous les risques pendant que les assureurs et gestionnaires de fonds se protègent de tout engagement réciproque.

Deuxième piège : un coût prohibitif et inaccessible

Pour espérer compenser la baisse programmée de nos pensions, les calculs sont implacables : il faudrait épargner chaque année d'activité professionnelle l'équivalent de DEUX MOIS DE SALAIRE par personne, soit QUATRE MOIS pour un couple (d'après les calculs de la revue Capital, avec un rendement d'épargne optimiste à 3,5%).

Cette exigence financière est tout simplement impossible à satisfaire pour l'immense majorité des salariés, même pour les plus qualifiés. Et ce calcul ne tient même pas compte des inévitables et réguliers krachs financiers qui, sur une période de 43 ans, réduiront à néant une grande partie de cette épargne.

Troisième piège : un désastre écologique programmé

Les géants de la gestion d'actifs comme BlackRock, principaux bénéficiaires de ces systèmes d'épargne retraite, investissent massivement ces fonds dans des activités industrielles extractives, et accélèrent le changement climatique et la multiplication des catastrophes naturelles.



La capitalisation,
un piège mortel :
risqué, couteux et
écologiquement
désastreux



En confiant notre avenir à ces fonds de pension, nous financerions des activités qui détruisent la planète que nous léguerons à nos enfants. Une contradiction insoutenable pour nous, professionnels des Industries Électriques et Gazières, comme tous ceux engagés dans la transition énergétique.

Pourquoi un tel lobbying pour l'épargne retraite ?

La réponse est simple et cynique : le « marché » de l'épargne retraite représente une manne financière colossale pour les assureurs et sociétés de gestion. Car ces intermédiaires prélèvent des frais de gestion à deux chiffres, mais sans aucun engagement sur le rendement ni sur la restitution du capital.

Le paradoxe est saisissant : on nous assène qu'il n'y aurait pas d'argent pour financer les retraites publiques solidaires, mais par contre il existerait des ressources financières pour alimenter des systèmes d'épargne privée !

Le mythe du déficit déconstruit

Le discours alarmiste sur le déficit de notre système de retraites est un mensonge. Les données du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) sont claires : les dépenses de retraite en pourcentage du PIB restent stables à long terme (13,7% actuellement, 13,2% projetés en 2070).

Notre système par répartition est donc viable ! Les besoins supplémentaires pour l'abrogation de la réforme de 2023 s'élèvent à seulement 15 milliards d'euros d'ici 2030, un montant parfaitement finançable par une meilleure répartition des richesses.

Des alternatives crédibles et solidaires existent

Plutôt que de nous orienter vers un système d'épargne individuel hasardeux et coûteux, exigeons une réforme juste de notre système de retraite par répartition :

- ▶ L'égalité salariale femmes-hommes : +6 Md €
- ▶ La soumission à cotisations des rémunérations aujourd'hui exemptées : +4 Md €
- ▶ La lutte contre la fraude aux cotisations : +6 à 8 Md €
- ▶ Une augmentation modérée des cotisations patronales : +5 à 6 Md €
- ▶ La mise à contribution des revenus financiers : +10 Md €

Toutes ces mesures dégageraient près de 40 Md €, une somme largement suffisante pour garantir des droits de retraite dignes et étendus.

MOBILISONS-NOUS !

Ingénieurs, Cadres et Techniciens, nous représentons plus de la moitié du salariat et rien ne pourra se faire sans notre mobilisation. Avec le déploiement du tout numérique, nous avons la main sur l'activité des entreprises.

- ▶ Participez massivement à la journée d'action du 5 Juin
- ▶ Faites circuler l'information sur les dangers de l'épargne retraite
- ▶ Exigeons le renforcement du système par répartition et l'abrogation de la réforme de 2023

Disons-le tout net : puisque ces ressources existent, elles doivent être affectées au financement de notre système public par répartition, solidaire et juste !

POUR UN SYSTÈME DE RETRAITE SOLIDAIRE ET JUSTE, REFUSONS LE PIÈGE DE LA CAPITALISATION !

«

Les dépenses de retraite restent stables à long terme : notre système par répartition est viable !

»



INTERVENIR ET CONSTRUIRE
POUR TRAVAILLER MIEUX



[facebook.com/UfictCgtFnme/](https://www.facebook.com/UfictCgtFnme/)

<https://www.linkedin.com/company/ufict-fnme-cgt>



ufictfnme.fr

